

Déclaration de politique générale

prononcée par le président Philippe Germain
au nom du 15^e gouvernement collégial de la Nouvelle-Calédonie,
le vendredi 22 décembre 2017 devant le Congrès.

Les 12 mesures phare
pour redonner confiance aux Calédoniens

Référendum

Poursuivre dans le respect de la dynamique engagée

1

« Le 2 novembre dernier, lors du 16^e comité des signataires, les partenaires de l'Accord de Nouméa ont retrouvé le chemin du consensus pour aboutir à un accord politique sur l'inscription automatique des natifs et des personnes de statut civil coutumier sur la liste électorale référendaire.

Une nouvelle dynamique est née alors, et s'est confirmée trois semaines plus tard, au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, sur le projet de loi organique. Enfin, le 30 novembre dernier, l'Intergroupe – Calédonie Ensemble, Rassemblement Les Républicains, le MPC –, l'UNI et l'UC-FLNKS et Nationalistes – ont décidé de mettre un terme à la crise politique du gouvernement en adoptant une déclaration commune en vue – je cite – " de préparer la consultation de 2018 et de garantir le bon fonctionnement des institutions ".

Cette déclaration commune trace des perspectives et affirme la volonté de ses signataires, de " garantir la sincérité et la sérénité " du scrutin d'autodétermination, de " préparer cette échéance, et son lendemain ", et enfin de " s'inscrire dans l'esprit qui a présidé aux Accords de Matignon-Oudinot et à l'Accord de Nouméa, afin de poursuivre la construction la communauté de destin ". »

Social

Sauver le RUAMM

2

Il faut réduire les dépenses de santé de 20 milliards de francs en cinq ans pour pouvoir maîtriser une évolution annuelle compatible avec la progression des recettes.

Trois pistes sont identifiées :

- supprimer les gaspillages et les actes de confort. Le travail doit être finalisé sous la responsabilité des caisses sociales. Les hôpitaux et les cliniques devront faire de même ;
- optimiser les recettes en rétablissant l'équité dans les contributions de chacun aux dépenses de santé ;
- réaliser des économies sur le coût des actes médicaux.

Patients, professionnels de santé des secteurs public et privé, caisses sociales, seront sollicités au cours du premier trimestre 2018 pour participer à ces mesures d'économie.

Économie

Soutenir l'économie par la simplification administrative

3

- Créer un « coffre-fort numérique » pour permettre aux usagers de ne transmettre qu'une seule fois leurs informations ;
- Dématérialiser, à l'échelle de cinq ans, toutes les procédures administratives ;
- Généraliser la télé-déclaration et le paiement en ligne, notamment en développant le guichet unique service-public.nc ;
- Simplifier la réglementation et ses procédures ;
- Évaluer les politiques publiques : dès qu'une loi ou une délibération modifie ou instaure un nouveau dispositif, se donner les moyens de l'évaluer périodiquement ;
- Réviser les délais de paiement qui devront être ramenés à 21 jours, mandatement compris, avant le 30 septembre 2018 ;
- Moderniser le code des marchés publics dont les textes pourraient être adoptés par le Congrès dans le courant du premier semestre 2018.

Économie

Soutenir l'économie par l'investissement

4

- Mettre en place un répertoire de la commande publique et privée et une planification du lancement des marchés publics, afin que les entreprises puissent avoir de la visibilité ;
- Poursuivre l'action engagée en matière de construction de logements en dynamisant l'offre et en veillant à ce qu'elle réponde aux standards de qualités techniques et environnementales ;
- Créer, avant la fin de l'année 2018, un fonds calédonien d'épargne et d'investissement, afin que l'épargne ne quitte plus la Nouvelle-Calédonie et puisse servir à financer des investissements locaux ;
- Étendre à la Nouvelle-Calédonie l'ensemble des outils de la Banque publique d'investissement ;
- Créer la Banque postale calédonienne. Elle distribuera des prêts à la consommation et des prêts immobiliers et proposera, à terme, une offre dédiée aux entreprises ainsi qu'aux projets structurants portés par les collectivités.

Économie

Soutenir l'économie par la consommation

5

- Favoriser la concurrence grâce à l'entrée en fonction, fin février, de l'Autorité de la concurrence. Cette instance permettra de réguler les concentrations, ce qui favorisera l'ouverture du marché à de nouveaux acteurs et la concurrence sur les prix ;
- Adapter la fiscalité à la compétitivité : la mise en place de la TGC à taux réduits donne des résultats encourageants. Un rapport sera soumis au Congrès avant la fin du premier trimestre, afin qu'il puisse statuer en toute connaissance sur le passage à la TGC à taux pleins ;
- Arrêter prochainement la feuille de route du comité de suivi de l'agenda économique, fiscal et social partagé en priorisant les réformes à mener, et apporter une réponse pérenne à la question de la représentativité patronale avant la fin du premier semestre 2018.

Économie

Soutenir l'économie par la diversification

6

- **Agriculture** : favoriser la mise en place de baux ruraux en terres coutumières, soutenir la Caisse de crédit agricole mutuel, fusionner l'ERPA et l'APICAN en une seule agence ; une conférence sur l'eau sera organisée en mars 2018 pour déterminer les orientations prioritaires d'une politique partagée de l'eau ;
- **Industrie de transformation** : proposer au Congrès une stratégie de développement et réformer le dispositif de protection de marché en donnant une assise juridique aux contrats de performance ;
- **Énergies renouvelables** : autoriser en 2018 15MW supplémentaires issus du photovoltaïque, soutenir le projet hydraulique de Pouebo, renforcer l'autonomie énergétique des Îles, mener à son terme la construction de la centrale au gaz de Doniambo dont la mise en service est prévue en 2022 ;
- **Numérique** : intensifier le développement du secteur tout en résorbant la fracture numérique ;
- **Innovation** : améliorer l'accès aux financements nationaux et européens, développer des programmes sectoriels attractifs et réorienter les missions de l'ADECAL vers celles d'une agence de l'innovation et du transfert de technologie ;
- Un conseil stratégique sera chargé de suivre et d'ajuster les politiques menées dans les filières.

Économie

Soutenir l'économie par l'ouverture sur la région

7

S'appuyer sur les efforts d'intégration régionale menés depuis deux ans

- Poursuivre la diplomatie politique engagée avec les pays voisins afin de multiplier les opportunités de collaborations et d'exportations ;
- Être associés à la définition et à la mise en œuvre de la politique européenne dans la région.

Faire du Parc naturel de la mer de Corail un moteur de croissance dans le Pacifique

- Concevoir un nouveau modèle d'exploitation des océans en érigeant la préservation comme source de développement et de richesse ;
- Se positionner comme un centre expérimental de la préservation, un *hot spot* de la recherche, un centre d'excellence de l'innovation, une base de développement des techniques numériques, un exemple en matière de valorisation des savoirs traditionnels ;
- Faire aboutir le projet présenté au Programme d'investissements d'avenir sur le thème des *Territoires d'innovation de grande ambition*, afin d'obtenir des soutiens financiers de l'État.

Jeunesse

Poursuivre la réforme de l'École pour favoriser la réussite

8

- Continuer la mise en œuvre du plan d'action triennal (2017-2019) du projet éducatif avec notamment : l'application en 2018 de la réforme du collège, la révision des enseignements du primaire au secondaire pour assurer une cohérence des apprentissages et le réaménagement du temps scolaire dans le premier degré ;
- Promouvoir la santé en milieu scolaire et la scolarisation des élèves souffrant de handicap ou des élèves en décrochage et relevant de mesures judiciaires ;
- Permettre aux jeunes méritants des classes sociales les moins favorisées d'accéder aux formations d'excellence ;
- Améliorer la gouvernance du service public de l'enseignement. Quatre chantiers devront aboutir en 2018 : l'observatoire de la réussite éducative, la contractualisation avec l'enseignement privé confessionnel, la réforme de la formation initiale des enseignants du premier degré et le plan territorial de lutte contre les incivilités, l'absentéisme et le décrochage scolaire ;
- Finaliser l'architecture du service civique en 2018.

Jeunesse

Favoriser l'insertion et l'emploi des jeunes

9

- S'appuyer sur la stratégie emploi-insertion professionnelle de la Nouvelle-Calédonie pour permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi d'intégrer le marché du travail, et aux personnes déjà en activité d'accéder à l'ascenseur social ;
- Mettre en œuvre un véritable service public d'orientation et organiser le continuum formation-insertion-emploi ;
- Accompagner les actions du fonds interprofessionnel d'assurance formation ;
- Restructurer les organismes chargés de l'orientation et mettre en place un GIP insertion et formation dès 2018 ;
- Réformer l'alternance : moderniser les contrats de travail, améliorer les conditions de rémunération, diversifier l'offre de formation, faciliter l'embauche des alternants et améliorer leur statut.

Délinquance

Lancer le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance

10

- Sensibiliser pour faire changer le regard des Calédoniens sur les conduites à risques. Une vaste campagne de prévention échelonnée sur quatre ans utilisera tous les vecteurs de communication et interviendra à l'école, dans le sport, les centres de vacances, la culture, la santé, la formation professionnelle et l'entreprise. Des « ambassadeurs » seront chargés de porter ces messages de sensibilisation ;
- Renforcer les politiques de lutte contre les addictions : alcool, cannabis, délinquance routière, violences physiques notamment faites aux femmes ;
- Lancer en 2018 les États généraux de la jeunesse afin que les jeunes Calédoniens contribuent à l'élaboration d'un plan jeunesse, qui viendrait compléter le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Se doter d'un plan à l'échelle territoriale pour coordonner l'action de l'État, de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes.

Délinquance

Faire de la lutte contre l'alcool une grande cause territoriale

11

Afin de mettre fin à la tolérance sociale et aux alcoolisations excessives qui fauchent des vies et nuisent à l'avenir de la jeunesse et au vivre ensemble, plusieurs textes seront déposés début 2018 au Congrès pour :

- augmenter les prix de l'alcool afin de freiner la consommation,
- encadrer les pratiques commerciales en interdisant toute publicité et promotion sur l'alcool,
- protéger les mineurs,
- renforcer les sanctions et la répression,
- lutter contre la consommation sur la voie publique,
- développer la prévention et l'accompagnement.

Finances publiques

Équilibrer le budget des collectivités

12

- Assurer l'équilibre budgétaire des collectivités ;
- Mieux répartir le produit de la fiscalité entre les différents budgets et mettre à plat les financements croisés entre les collectivités ;
- Évaluer les politiques en matière d'exonérations pour optimiser les recettes fiscales. L'enjeu est estimé à 36 milliards par an ;
- Doter les communes d'une fiscalité propre leur permettant d'assumer leurs charges.